



PIÈCES AUTO POUR LE SUD-OUEST

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 12/09/2024

Echéance le : 31/10/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4735892	0165285	CDE 117J44UMU		Zone Expedition : 03			5475072	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5475072 DU 12/09/2024 **								
COMMENTAIRE R.A. :								
NUMERO DE COMMANDE : 117J44UMU								
1955516 87H EUROREPAR		1681887580 P1007	2,00	4	83,25	18,00	68,26	136,53
RELIANCE								
----- SOUS-TOTAL PIECES -----								136,53
EUROREPAR RELIANCE								
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe			PI : 136,53		Montants T.V.A.		Total T.T.C	
MO : 0,00			136,53	(4) 20,000	acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		163,84	
DIV : 0,00				136,53				
				27,31				

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4735892	0165285	5475072
Echéance le : 31/10/2024		
12/09/2024		163,84



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.